



D	OPTION 2	VERSEMENT PARTIEL
<b>L'option versement partiel ne permet pas de bénéficier de la procuration fiscale</b>		
CDA* : MS x 0,06 %	<input type="text"/> , € D1	Ouvriers qualifiés <input type="text"/> , € D4
Péréquation* : A1 x 10 %	<input type="text"/> , € D2	Cadres moyens <input type="text"/> , € D5
Quota : A1 x 30 %	<input type="text"/> , € D3	Cadres supérieurs <input type="text"/> , € D6
		<b>Montant du règlement à l'ordre de AGEFA PME :</b> D1+D2+D3+D4+D5+D6 <input type="text"/> , € D7
* Le CDA (Contribution au Développement de l'Apprentissage) et la péréquation seront reversées par AGEFA PME au Trésor Public.		

E	OPTION 3	VERSEMENT AVEC DÉDUCTIONS
---	----------	---------------------------

BASE DE CALCUL	QUOTA	HORS QUOTA	PÉRÉQUATION	CDA
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE: MS x 0,06 %	→			MS x 0,06 % E1 <input type="text"/> , €
TAXE BRUTE : MS x 0,5 %				
TB <input type="text"/> €				
→ PÉRÉQUATION : TB x 10 %	→			TB x 10 % E2 <input type="text"/> , €
→ QUOTA : TB x 30 %	TB x 30 % E3 <input type="text"/> , €			
→ HORS QUOTA : TB x 60 %	TB x 60 % E4 <input type="text"/> , €			
<b>DÉDUCTIONS</b>				
• Frais de stage				
OQ <input type="text"/> j x 18 € =	a <input type="text"/> €			
CM <input type="text"/> j x 29 € =	b <input type="text"/> €			
CS <input type="text"/> j x 38 € =	c <input type="text"/> €			
Total : a + b + c =	E5 <input type="text"/> €			
• Autres déductions (joindre pièces justificatives) préciser :				
<b>TOTAUX</b> Mettre zéro si les montants sont négatifs				
E7 <input type="text"/> , €	E9 = E3 - E7 E9 <input type="text"/> , €	E8 <input type="text"/> , €	E10 = E4 - (E6+E8) E10 <input type="text"/> , €	E2 <input type="text"/> , €
<b>MONTANT DU RÈGLEMENT à l'ordre de AGEFA PME</b>				E1 <input type="text"/> , €
<b>E11 = E9 + E10 + E2 + E1</b>				<input type="text"/> , €

ATTENTION : NOUVELLES DISPOSITIONS SUR LES FRAIS DE CCI	
Les frais de CCI ne sont plus déductibles. Veuillez remplir les cases ci-contre pour qu'AGEFA PME puisse reverser pour votre compte la somme due au Trésor Public.	Case 20 imprimé Taxe Professionnelle 1325 <input type="text"/> € Nom de la CCI dont vous ressortez <input type="text"/>

F	APPRENTIS : VERSEMENTS AUX CFA D'ACCUEIL
---	--

**ATTENTION : Au 31.12.2004, un apprenti est présent dans votre entreprise. Veuillez remplir le tableau ci-dessous. AGEFA PME procédera au reversement obligatoire au CFA d'accueil où il est inscrit conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur (cf. notice).**

Nom et prénom des apprentis	date de début	date de fin	nom et adresse complète du CFA

**Autres apprentis, joindre une liste complémentaire et cocher ici.**